



HAL
open science

Conflits et soumission. Les techniques d'interrogatoire de la STASI dans les thèses de doctorat de la Juristische Hochschule Potsdam

Anne Peiter

► **To cite this version:**

Anne Peiter. Conflits et soumission. Les techniques d'interrogatoire de la STASI dans les thèses de doctorat de la Juristische Hochschule Potsdam. Colloque international "Culture(s) et conflit(s), cultures en conflit", Jun 2007, Paris, France. pp.129–138. hal-01217761

HAL Id: hal-01217761

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01217761>

Submitted on 6 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONFLITS ET SOUMISSION,
LES TECHNIQUES D'INTERROGATOIRE
DE LA STASI DANS LES THÈSES DE DOCTORAT DE LA
« JURISTISCHE HOCHSCHULE POSTDAM ».

Anne D. Peiter
Université de la Réunion

Ils vinrent après le dîner. Ils étaient venus à trois et entrèrent dans la chambre sans frapper, ils avaient pénétré dans la maison et dans l'appartement, personne ne savait comment. « Police judiciaire », l'un montra sa carte, « Monsieur Loest, veuillez venir avec nous, nous avons quelques questions à vous poser. ».

C'est avec ces mots qu'Erich Loest, jusque là écrivain de RDA reconnu et soutenu officiellement, décrit son arrestation survenue en novembre 1957. Elle n'a pas lieu là où il l'attendait depuis quelque temps – dehors, sur le chemin de la maison –, mais dans un espace qui semblait garantir son inviolabilité. L'explication donnée par les trois hommes inconnus pour que Loest interrompe le dîner avec son père et parte avec eux se réfère aux questions auxquelles il devra répondre, des questions qui manifestement ne peuvent être posées qu'à un endroit précis, c'est à dire dans des conditions qui assurent le pouvoir de ceux qui les posent. Dans *Masse et Pouvoir*, Elias Canetti écrit que toutes les questions impliquent une « intrusion »¹. En effet, dès l'arrestation, le droit de poser des questions coïncide avec le droit de se procurer l'accès à l'appartement privé de quelqu'un. Je vais montrer ici que l'intrusion ne vaut pas seulement pour l'espace, mais aussi pour le *corps* de la personne interrogée. L'anthropologie de Canetti est caractérisée par des analogies qui reflètent la consolidation du pouvoir que pratiquent les dictatures modernes au cours de processus archaïques. Selon lui, la première question concerne toujours l'identité, la deuxième le lieu de la personne interrogée. Le monde archaïque et le monde moderne sont en accord sur ce point. L'archétype de la tentative de connaître l'identité et le lieu est selon Canetti :

[...] le contact avec la proie, Qui es-tu? Peut-on te manger?
L'animal qui cherche continuellement de la nourriture touche et

renifle tout ce qu'il trouve. Il fourre son nez partout : peut-on te manger ? Quel goût as-tu ? La réponse est une odeur, une contre-pression, une raideur sans vie. Le corps étranger est ici son propre lieu, en le reniflant et le touchant, on se familiarise avec lui ou, traduit dans nos comportements d'être humain : on le nomme.²

Canetti part ici de la signification figurée du mot allemand « *beschnüffeln* » – « chercher à pénétrer » en français – pour arriver à sa signification originelle, animale, « *beschnüffeln* » au sens de « renifler ». La police judiciaire et la Stasi, elles aussi, fourrent leur nez partout. Il n'y a aucune différence de fond entre la maîtrise de la langue et l'envie primitive de l'animal de s'assurer de sa proie. A partir du moment où l'on nomme la personne arrêtée, où on lui attribue un nom, le processus de dévorement commence déjà. Loest souligne qu'il a raté sa dernière chance d'y échapper au moment où il s'est agité de son identification. Il spéculé :

Il serait resté muet, il aurait regardé partir les trois avec son père, il se serait enfui tout de suite. Il n'aurait pas eu beaucoup de temps jusqu'à ce qu'ils découvrent qu'ils avaient pris la fausse personne. Mais il n'avait pas l'intention de fuir, il voulait aussi épargner à son père cette émotion, et il dit alors : « Je m'appelle également Loest, vous pensez peut-être à moi ? » « Oui, à vous. »³

Avec la première réponse – « Je m'appelle Loest » – la condition la plus importante pour toutes les autres questions est remplie. Qui n'arrive pas à échapper à la première doit se préparer à une intrusion plus en profondeur.

En effet, dans la bibliothèque de la « Juristische Hochschule Potsdam », « l'Université de droit de Potsdam » – c'est ainsi que s'appelait officiellement l'université de la Stasi qui assurait la formation de ses cadres supérieurs –, on trouve une littérature abondante sur des questions de l'identification de personnes, la « *Personenerkennung* ». Classé comme confidentiel – « *vertrauliche Schlussache* » – on y trouve un ouvrage qui porte le titre suivant : *Die politische, operative und rechtliche Bedeutung der Pässe und darin angebrachter Sichtvermerke, ihre Entwicklung und Gestaltung sowie Möglichkeiten der Echtheitsbeurteilung an den Grenzübergangsstellen der DDR (Passuntersuchung)*⁴. En français : *L'importance politique, opérative et juridique des passeports et leurs visas, leur développement et leur réalisation ainsi que les possibilités de juger de leur authenticité aux points de passage de la frontière (Contrôle de passeport)*. C'est grâce à ce livre qu'on peut s'informer sur la qualité des passeports authentiques – par exemple la mise en place des photos qui sont particulièrement importantes pour l'identification d'une personne. Un manuel portant le titre *Kriminalistik. Schlag nach*,

(*Criminologie. A consulter*) a pour but d'assurer – à l'aide de catégories fixes et d'un langage particulier – l'identification d'une personne afin d'éviter de confondre des personnes au cours d'une arrestation. Une personne « forte » ou « grosse » peut être distinguée clairement d'une personne « élancée », voire « faible ». La paupière « couverte » n'a rien à voir avec une paupière « non couverte ».

Mais en attribuant un nom à une personne, l'intrusion dans une personne n'en est qu'à son début. Loest raconte la suite :

Le premier interrogatoire dura trente heures. L. portait encore ses vêtements, il apprit qu'il était arrêté et se trouvait au Ministère de la Sécurité de l'État, la Stasi. [...] L'interrogatoire dura toute la matinée, au moment du déjeuner, on mit une écuelle de tôle avec du chou blanc et des pommes de terre devant L., presque pas salés. Il ne put manger que quelques cuillères. L'interrogatoire traîna en longueur pendant l'après-midi, les auteurs des interrogatoires étaient fatigués eux aussi, même s'ils s'étaient relayés et avaient dormi un peu entre-temps.⁵

On trouve ici une preuve de ce que dit Canetti par rapport aux questions : la question la plus innocente est celle qui reste « isolée sans être suivie par une autre »⁶. Dès que le mécanisme de continuer le questionnement est déclenché, la personne qui interroge vit une expérience qui l'empêche d'arrêter de poser des questions : l'effet des questions sur celui qui les pose est

un renforcement de son sentiment de pouvoir ; elles lui donnent l'envie d'en poser toujours plus. Le plus souvent, plus celui qui répond cède aux questions, plus il se soumet. La liberté de la personne réside pour une bonne partie dans une protection contre les questions.⁷

Dans son texte autobiographique, Loest souligne qu'au début, il avait la même force que ceux qui l'interrogeaient. Sa fatigue était aussi la leur, malgré les conditions clairement favorables à ces derniers pendant la confrontation. La Stasi ne réussit donc pas à utiliser le moment de la surprise sur lequel elle insiste beaucoup dans ses écrits sur les techniques d'interrogatoire – surtout quand il s'agit d'un interrogatoire initial. Dans l'espoir d'une libération imminente, Loest montre sa ténacité. Sa situation physique l'aide : il porte encore ses propres vêtements, il n'a encore subi aucune fouille. Mais des thèses de doctorat soutenues à l'Université de droit de Potsdam montrent que la Stasi préparait avec grand soin ses interrogatoires initiaux, en réfléchissant aussi à des détails comme les vêtements, le choix de l'endroit et le moment adapté pour une fouille. Il s'agit de thèses

qui ont été écrites pour la plupart par plusieurs personnes – presque toujours des hommes. Certaines traitent des meilleures techniques pour interroger une personne et donnent des conseils concrets pour la réalisation de la première rencontre entre la personne arrêtée et le « *Untersuchungsführer* », le « meneur de l'interrogatoire ». Ce que Loest vit comme un soulagement important – le fait qu'il ne porte pas de vêtements de prison –, pourrait donc s'expliquer par un calcul psychologique de la part de la Stasi. Une thèse donne le conseil de se montrer particulièrement poli avec « les personnes ayant des intentions hostiles ». Je cite d'abord en allemand. C'est un allemand dont le style est presque incompréhensible et par conséquent intraduisible :

Angehörige politischer Untergrundgruppierungen, die zu konkreten strafrechtlich relevanten Handlungen gegen die sozialistische Staats- und Gesellschaftsordnung übergegangen sind, kommen im Regelfall mit einer durch ihre feindlich-negative Grundeinstellung und durch Gruppennorm geprägte (sic!) mehr oder weniger konkrete und verfestigte (sic!) Erwartungshaltung zur Vernehmung. Diese Erwartungshaltung kann im Extremfall den Charakter eines Vorurteils annehmen und sich in ausgesprochenen Konfrontationshaltungen, provozierenden Verhaltensweisen, offen zur Schau getragener Feindschaft, Hasserscheinungen gegen den Untersuchungsführer u.ä. niederschlagen. Der Untersuchungsführer muss auf eine solche Erwartungshaltung des zu Vernehmenden und daraus resultierenden Erscheinungsformen dessen Verhalten eingestellt sein und sein Auftreten in der Vernehmung grundsätzlich so einrichten, dass er der prognostizierten Erwartungshaltung des Vernommenen in möglichst extremer Weise widerspricht.⁸

Traduit dans un mauvais français qui essaye d'imiter l'original :

Les membres des groupes politiques clandestins qui sont passés à des actes criminels concrets contre l'ordre de l'État et de la société socialiste, arrivent normalement à l'interrogatoire avec une position caractérisée par l'hostilité et la négativité ainsi que par des attentes plus ou moins concrètes et stables, influencées par des normes de groupes. Dans les cas extrêmes, cette attente peut prendre la forme d'un véritable préjugé qui se manifeste par une position de confrontation extrême, des comportements provocateurs, une hostilité ouvertement affichée, des phénomènes de haine contre celui qui mène la vérification, etc. Le responsable de la vérification doit être préparé aux attentes de ce type chez la personne interrogée et à l'apparition de comportements qui en résultent pour organiser sa propre attitude pendant l'interrogatoire de façon à contredire le plus clairement possible les attentes pronostiquées chez la personne interrogée.

La Stasi se voit exposée à une hostilité infondée. Quelquefois – dans les « cas extrêmes » – elle devient même « victime » de « préjugés fixes ». La position de la personne arrêtée est, selon elle, caractérisée par une « norme de groupe » combattant l'ordre socialiste. Il me semble intéressant que les auteurs de la thèse mentionnent ici une « position caractérisée par l'hostilité et la négativité » qui ne serait pas limitée à un seul individu. Manifestement, les interrogatoires créent la tendance à élargir toujours plus le cercle des suspects qui doivent être interrogés. Dès qu'on a vérifié l'identité d'une personne et dès qu'on a commencé à l'interroger, le désir s'exprime de s'emparer d'autres personnes à l'aide, ou d'une gentillesse, ou d'une dureté particulière envers l'interrogé. Pour atteindre ce but, la Stasi s'efforce de créer un climat de coopération entre les interrogeants et l'interrogé. Ce climat sert à « labiliser » les préjugés – c'est ainsi que s'exprime la thèse de doctorat déjà citée.

Über die Richtung der weiteren Entwicklung des Vorurteils – ob es sich weiter verfestigt und die Kommunikation stört oder ob es schrittweise labilisiert werden kann – entscheidet wesentlich die Art und Weise der Eröffnung der Vernehmung.⁹

La manière avec laquelle l'interrogatoire commence est décisive pour le développement du préjugé – devenir plus fort encore en gênant la communication ou se laisser labiliser petit à petit.

L'interrogatoire ne sert donc pas seulement à récolter des informations nécessaires pour un éventuel procès. Au contraire, il est clair dès le début que les doctorants attribuent une valeur pédagogique au travail de l'interrogatoire. Le suspect doit être obligé de coopérer et de renoncer à sa position pleine de préjugés contre la Stasi. Loest écrit à ce propos :

Ceux qui interrogeaient avaient environ trente ans, ils portaient des vêtements civils, fumaient sans arrêt et ne donnaient pas l'impression de sortir souvent à l'air frais. On sentait chez eux une éducation politique clairement équilibrée, ils étaient convaincus de la justesse et de la justification absolue de leur travail. [...] Ils avaient sûrement été des ouvriers, ils étaient sûrement originaires de familles dans lesquelles la lutte prolétaire était une tradition qui avait coûté des victimes. On leur avait donné l'ordre de démasquer l'ennemi L. Mission du parti, mission de la classe. Vers le matin, l'un voulut me tromper : " Nous comprenons parfaitement que vous niez tout. Mais maintenant vous êtes depuis assez longtemps chez nous. Après tout, c'est vous qui décidez de la durée de l'interrogatoire ! Videz enfin votre sac !"¹⁰

Le dépassement de la durée légale de la détention préventive, la durée des interrogatoires et le refus de permettre à Loest de contacter un avocat sont vus ici comme étant de la faute du détenu. Tant qu'il ne donne pas les réponses que le « meneur de l'interrogatoire », le « *Untersuchungsführer* », attend de lui, tant qu'il refuse de répondre à certaines questions en maintenant ses « préjugés », il est obligé de considérer que c'est lui-même qui prolonge sa détention. L'invitation de la part de la Stasi de faire des aveux et de se montrer ouvert par rapport à leurs tentatives éducatives, est présentée dans un ton plein de compréhension, donc séducteur. De cette manière, la Stasi menace quelque chose que Canetti appelle à son tour « l'armure intérieure » de la personne interrogée :

Celui qui est sans défense à l'extérieur, se retire dans son armure intérieure : cette armure intérieure contre la question est le *secret*. [...] Le silence après une question est comme le ricochet d'une arme sur le bouclier ou sur l'armure. Devenir muet est une forme extrême de la défense. Avantages et désavantages y sont en équilibre. Il est vrai que celui qui devient muet ne se révèle pas, mais il apparaît beaucoup plus dangereux de ce qu'il est en réalité. On soupçonne plus en lui que ce qu'il passe sous silence. Il se tait seulement, parce qu'il a beaucoup de choses à passer sous silence ; il est donc d'autant plus important de ne pas le lâcher. Un silence tenace mène à un interrogatoire pénible, à la torture.¹¹

Lorsqu'on lit les souvenirs autobiographiques de Loest concernant ses interrogatoires et sa détention, on a l'impression qu'il manque une nuance importante chez Canetti. Devenir muet n'est pas toujours l'effet de la décision de passer des choses sous silence, mais s'explique aussi par le fait qu'il est simplement impossible de répondre à certaines questions. Poser des questions signifie toujours que la direction dans laquelle la réponse doit être donnée est déjà établie. Mais si cette direction n'a rien à voir avec la réalité de la personne interrogée, il est obligé de lutter pour la définition de ce qui vaut la peine d'être demandé. La tentation de se faire influencer « pédagogiquement » par les auteurs des interrogatoires consiste, pour l'interrogé, à remplir leur programme de réponses sans s'y opposer. Dans le texte de Loest il est souvent question de la lutte autour des procès-verbaux dans lesquels on fixe durablement ses réponses. L'une des accusations contre lui disait qu'il aurait organisé des conférences ayant un contenu hostile envers l'État.

L. avait proposé : une seule conférence. Au procès-verbal était écrit : des conférences. L. insista sur un changement, on l'accepta. Au procès-verbal dactylographié quelques jours plus tard figurait de

nouveau: des conférences. L. ne donna pas sa signature. " On va le taper de nouveau." C'était un jeu opiniâtre. Quelques semaines plus tard, le procès-verbal apparut de nouveau. Des conférences.¹²

Il apparaît ici très clairement que les réponses sont données avant même qu'on ait posé les questions. Le « meneur de la vérification » étant convaincu de connaître déjà la vérité, l'accusé ne se voit pas en mesure de dire ce qu'il souhaite vraiment dire. Mais au moins l'élite de la Stasi – c'est-à-dire les doctorants – était consciente du problème des aveux forcés. On le voit dans les thèses déjà mentionnées. Il y est étonnamment souvent question de fausses dépositions et de la difficulté à utiliser ces aveux pendant les procès. Dans une formulation, frappante par son ouverture involontaire, une thèse donne le conseil « *kein Tatwissen in den Vernommenen hinein (zu) fragen* »¹³, donc d'éviter de demander avec trop d'insistance des choses que la personne interrogée sait. Manifestement, le « *Etwas-in-jemanden-Hineinfragen* » est un problème qui se pose souvent. Les doctorants soulignent :

le fait que les accusés ou les suspects ne sont pas toujours les criminels cherchés. Une influence indifférenciée pendant l'interrogatoire pour provoquer des aveux est, quand il ne s'agit pas du coupable, dangereuse, car on le pousse vers de faux aveux malhonnêtes.¹⁴

Selon Karl Kraus, la thèse selon laquelle la langue et la chose, Sprache et Sache, sont très étroitement liées semble plausible et il suffit d'écouter la *Lingua Quartii Imperii* pour connaître aussi la réalité de la détention préventive à la Stasi. Lorsque les doctorants soulignent avec une certaine surprise que les accusés ne sont pas toujours coupables, on voit clairement qu'ils ont du mal avec un principe juridique fondamental: le principe que chaque accusé est à considérer non coupable tant que sa culpabilité n'est pas prouvée. Mais la Stasi est tellement prise par sa mission de défendre la RDA contre des ennemis venant de l'extérieur et de l'intérieur, elle a tellement besoin d'une image claire et nette de l'ennemi pour garantir sa propre cohésion, qu'elle ne réussit pas à se libérer de sa conviction qu'au fond, toutes les personnes arrêtées et tous ceux qu'on devrait encore arrêter sont coupables. C'est par cette conviction qu'on peut expliquer la formulation des « faux aveux malhonnêtes » qui seraient à éviter. Le mot « *Falschgeständnis* », « faux aveu », contient déjà l'idée que celui qui s'avoue coupable ne l'est pas. Son aveu est fait sous la contrainte et c'est pour cela qu'il ne s'agit pas d'un vrai aveu. Lorsque les doctorants ajoutent à ce type d'aveu l'adjectif « malhonnête », ils effacent les raisons pour lesquelles l'accusé a reconnu sa culpabilité. Le choix du

mot « malhonnête » implique que la culpabilité est du côté de celui qui fait ses aveux, et non pas du côté de ceux qui l'ont contraint par la force à les faire. Même dans leur innocence, les interrogés restent coupables. Ils sont toujours malhonnêtes – soit parce qu'ils ne disent pas ce qu'ils savent, soit parce qu'ils disent des choses qu'ils ne peuvent pas savoir. L'autocritique de la Stasi est donc une critique qui affiche avec une naïveté surprenante sa violation du droit :

Finally, il faut mentionner qu'une durée extrêmement longue d'interrogatoire, surtout un interrogatoire qui dure toute la nuit, implique le danger que l'interrogé se sente forcé de faire des fausses déclarations et, qu'en raison de la situation subjectivement vécue comme une violence et aussi en raison de la fatigue, il fasse des aveux pour « être enfin en paix » et parce que « tout lui est égal ». C'est pour cela que dans la pratique de la vérification de la Stasi, les interrogatoires de nuit ont par principe besoin de l'autorisation du chef du service.¹⁵

On ne fait pas instinctivement une fausse déclaration, mais en ayant conscience de son inexactitude. Et la situation d'un épuisement complet n'est la conséquence d'un acte de violence que « subjectivement ». Lorsqu'on tient compte de la fréquence avec laquelle la Stasi utilise les concepts « d'objectivité » et de « régularité » (« *Gesetzmässigkeit* ») pour décrire sa propre « *Weltanschauung* », on s'aperçoit encore une fois que les interrogés ne pourront jamais être libérés de leur culpabilité. Mais en même temps, on entend la voix de ceux qui ont été torturés lorsqu'on lit la rhétorique pseudo-scientifique des thèses de doctorat. Le vœu « d'être enfin en paix », est certes marqué par des guillemets montrant son ridicule, mais l'authenticité de cette formulation est quand même évidente. Loest décrit qu'en raison de la faim et de la fatigue, il était devenu de plus en plus indifférent :

Quelquefois, L. imposait des changements, des atténuations, une fois il ne donna pas sa signature, une autre fois encore il s'aperçut avec horreur qu'il s'inclinait dans des détails, qu'il faisait passer des phrases secondaires. Surtout quand il avait très faim.¹⁶

La pression extrême pendant les interrogatoires et la nourriture insuffisante provoquent des ulcères d'estomac chez Loest. Lorsqu'il commence une grève de la faim, la qualité et la quantité de la nourriture augmentent tout de suite. On voit ici que la thèse de Canetti selon laquelle la question « coupe comme un couteau dans le corps de l'interrogé » n'est pas exagérée.

Ce qu'on *peut* y trouver est connu ; mais on veut le trouver et

le toucher vraiment. Avec l'assurance d'un chirurgien on s'attaque aux organes internes. Le chirurgien laisse vivre sa victime pour en apprendre plus sur elle.¹⁷

La décision de laisser reprendre des forces au prisonnier affaibli s'explique par le souhait de pouvoir poursuivre l'interrogatoire sans être gêné.

NOTES

1. Elias Canetti, Frankfurt, *Masse und Macht*, Fischer, 1980.
2. Elias Canetti, *op. cit.*, p. 340
3. Erich Loest, *Durch die Erde ein Riss*, Linden Verlag, 2005, p. 315-316.
4. Ce livre est paru en juillet 1978 et comprend deux volumes: premièrement une partie théorique, et deuxièmement un volume avec des photos permettant de comprendre plus facilement les explications théoriques.
5. Erich Loest, *Durch die Erde ein Riss, op. cit.*, p. 316 et 318
6. Elias Canetti, *Masse und Macht, op. cit.*, p. 338.
7. Elias Canetti, *Masse und Macht, op. cit.*, p. 338.
8. Thèse, p. 249
9. Thèse, p. 250
10. Erich Loest, *Durch die Erde ein Riss, op. cit.*, p. 317-318
11. Elias Canetti, *Masse und Macht, op. cit.*, p. 359
12. Erich Loest, *Durch die Erde ein Riss, op. cit.*, p. 321
13. Thèse, p. 168
14. Thèse., p. 145: *Tatsache, dass es sich nicht bei jedem Beschuldigten und schon gar nicht bei jedem Verdächtigen tatsächlich um den angenommenen Straftäter handelt, so dass eine undifferenzierte vernehmungstaktische Einwirkung in Richtung Geständnis beim Nichttäter die Gefahr in sich birgt, diesen dadurch zu einem mehrlfachen Falschgeständnis zu bewegen.*
15. Thèse : p. 168: *Schließlich muss noch darauf verwiesen werden, dass auch eine extrem lange Dauer einer Vernehmung, insbesondere fast jede die ganze Nacht andauernde Vernehmung, die Gefahr mit sich bringt, dass sich der Vernommene dadurch zu einer bewussten Falschaussage gedrängt fühlt und aufgrund dieser subjektiv als Zwangslage empfundenen Situation und auch durch Ermüdung bedingt ein Geständnis ablegt, um „endlich seine Ruhe zu haben“ oder weil ihm „alles egal“ ist. Aufgrund dessen bedürfen Nachtvernehmungen in der Untersuchungspraxis des MfS grundsätzlich der Entscheidung des Dienstvorgesetzten.*
16. Erich Loest, *Durch die Erde ein Riss, op. cit.*, p. 325
17. Erich Loest, *Durch die Erde ein Riss, op. cit.*, p. 325

BIBLIOGRAPHIE

Canetti, Elias, *Masse und Macht*, Frankfurt, Fischer, 1980.

Loest, Erich, *Durch die Erde ein Riss*, Leipzig, Linden Verlag, 2005